



Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion
Faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

Le présent rapport de gestion – Faits saillants (« Rapport de Gestion ») trimestriels de Corporation Aurifère Vior inc. (« Corporation Aurifère Vior » ou la « Société ») constitue la revue par la direction des facteurs qui ont affecté la performance financière et opérationnelle de la Société pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2026. Ce rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Société au 30 juin 2026, préparés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité »), ainsi qu'avec le rapport de gestion pour les six mois terminés le 31 décembre 2025. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Au 31 décembre 2025, la Société a procédé au changement de sa fin d'année fiscale du 30 juin au 31 décembre, afin d'assurer une meilleure cohérence avec le cycle opérationnel.

Davantage d'informations sur la Société et ses opérations ont été déposées électroniquement sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR+) au Canada (www.sedarplus.ca).

Les données techniques contenues dans ce Rapport de Gestion ont été révisées par Pascal Simard, vice-président, Exploration, et personne qualifiée, tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« *Règlement 43-101* »).

Abréviation	Période
T1-2025	1 janvier 2025 au 31 mars 2025
T2-2025	1 avril 2025 au 30 juin 2025
T2-2025 AAD	1 janvier 2025 au 30 juin 2025
T3-2025	1 juillet 2025 au 30 septembre 2025
T4-2025	1 octobre 2025 au 31 décembre 2025
T1-2026	1 janvier 2026 au 31 mars 2026
T2-2026	1 avril 2026 au 30 juin 2026
T2-2026 AAD	1 janvier 2026 au 30 juin 2026
T3-2026	1 juillet 2026 au 30 septembre 2026
T4-2026	1 octobre 2026 au 31 décembre 2026

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation Aurifère Vior est une société d'exploration minière axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de métaux précieux au Canada. Son objectif est de créer de la valeur pour les actionnaires grâce à de nouvelles découvertes. La Société est régie par la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole VIO, sur OTCQB sous le symbole VIORF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole VL51.

2. STRATÉGIE D'EXPLORATION

Corporation Aurifère Vior est une société junior d'exploration minière basée dans la province de Québec, au Canada, dont la stratégie d'affaires et d'exploration consiste à générer, acquérir, explorer et mettre en valeur des projets de métaux précieux dans des juridictions minières éprouvées et favorables au Canada. La Société procède également à l'évaluation en continu de plusieurs opportunités en vue d'ajouter de nouveaux projets de l'échelle d'un district à son portefeuille de projets.

La Société fait avancer ses projets de Ligneris et Kinebik de l'échelle d'un district grâce à des programmes d'exploration agressifs. En janvier 2026, Corporation Aurifère Vior a entrepris un programme de forage de 30 000 mètres (« m ») sur son projet Ligneris, détenu à 100 % et situé à environ 55 kilomètres (« km ») au nord-ouest de la municipalité d'Amos, dans la partie centrale de la sous-province de l'Abitibi, dans la province du Supérieur. Le contexte géologique du projet est favorable aux gisements de sulfures massifs volcanogènes (« SMV ») aurifère ainsi qu'aux minéralisations de type orogénique associées à des zones de cisaillement fortement altérées, comparable aux minéralisations du camp minier Doyon-Bousquet-LaRonde, dans la ceinture de roches vertes du sud de l'Abitibi.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

Parallèlement, Corporation Aurifère Vior réalise d'importants travaux d'exploration en surface, des levés aéroportés et des travaux de compilation sur les projets Kinebik, Launay et Peacock, qui font l'objet d'une convention d'achat d'actifs avec Mines Agnico Eagle limitée (« Agnico Eagle »). Le 16 juillet 2026, Corporation Aurifère Vior a entrepris un programme de 15 000 m de forage sur son projet Kinebik, situé à 40 km au nord de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la Zone Volcanique Nord de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Le projet Kinebik chevauche, sur une distance de 55 km, la zone de cisaillement Cameron qui est interprétée comme étant la continuité vers l'est de la prolifique faille Casa Berardi.

3. MISE À JOUR CORPORATIVE ET ACQUISITIONS

Le 16 juillet 2026, la Société a annoncé l'expansion de son programme de forage sur le projet Ligneris à 30 000 m, et a aussi annoncé le début du programme de forage de 15 000 m à Kinebik.

Le 30 juin 2026, la Société a publié une mise à jour portant sur le programme d'exploration sur le projet Kinebik et a annoncé des acquisitions de projets sous forme de groupes consolidés de droits exclusifs d'exploration (« DEE ») (anciennement connus sous le nom de claims) contigus aux projets Ligneris et Kinebik, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec.

Lors de l'assemblée annuelle du 13 mai 2026, les actionnaires ont renouvelé le mandat des administrateurs élus antérieurement et ont élu la candidate Julie Lafleur. Mme Lafleur est Vice-présidente, Finances et Cheffe de la direction financière de G Mining Ventures Corp. depuis 2020. Elle est comptable professionnelle agréée au Québec depuis 1998 et détient un baccalauréat en administration des affaires de l'École des hautes études commerciales de Montréal.

Le 4 mars 2026, la Société a annoncé la signature d'une convention d'achat d'actifs avec Agnico Eagle visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans les projets Kinebik, Peacock et Launay, situés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi au Québec. À la clôture, à titre de contrepartie partielle de l'acquisition, Corporation Aurifère Vior : (a) émettra 45 665 965 actions ordinaires représentant 9,9 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société (environ 5 799 578 \$ en se basant sur le cours moyen pondéré sur le volume sur les 20 jours précédant la signature); et (b) versera un paiement en espèces de 750 000 \$ à Agnico Eagle. La clôture devrait avoir lieu au cours du premier trimestre de 2027 et reste sujette à certaines conditions de clôture usuelles, incluant l'approbation de la Bourse.

À la clôture, Corporation Aurifère Vior accordera aussi à Agnico Eagle une redevance de 2 % sur le rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur tous les DEE qui ne sont pas grevés de redevances préexistantes. Sur tous les DEE et les autres titres miniers qui constituent les projets Kinebik, Peacock et Launay et qui sont grevés de redevances préexistantes, Corporation Aurifère Vior accordera à Agnico Eagle une redevance de 2 % NSR assortie d'un droit de rachat de 1 % pour la somme de 2 000 000 \$, pouvant être exercé en tout temps à la discrétion de Corporation Aurifère Vior. Les parties concluront également une convention relative aux droits de l'investisseur accordant à Agnico Eagle certains droits, dont le droit de participer aux futurs financements par capitaux propres de la Société et le droit de nommer un candidat au conseil d'administration de la Société, pourvu qu'Agnico Eagle maintienne une participation d'au moins 5 % dans la Société. De plus, au début du premier trimestre 2026, la Société a signé une entente d'exploration en vertu de laquelle Agnico Eagle est l'opérateur chargé de réaliser un programme d'exploration consistant des levés aéroportés sur les projets.

4. FAITS SAILLANTS - EXPLORATION

4.1 Faits saillants - Forage

Au cours du T2-2026 AAD et après la fin de cette période, Corporation Aurifère Vior a annoncé les résultats de son programme de forage sur son projet Ligneris.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

Les faits saillants des travaux de forage comprennent notamment :

- 35,2 g/t Au sur 3,0 m, 21,6 g/t Au sur 3,0 m et 5,64 g/t Au sur 4,0 m, incluant 8,56 g/t Au sur 1,0 m le 17 mars 2026, confirmant la présence et la continuité de la minéralisation historique.
- 12,8 g/t Au sur 2,0 m et 5,45 g/t Au sur 3,0 m le 7 mai 2026, confirmant la continuité de la structure minéralisée de la Zone Sud.
- 7,94 g/t Au sur 4,0 m et 11,8 g/t Au sur 1,3 m le 2 juin 2026, prolongeant la minéralisation à haute teneur jusqu'à une profondeur verticale de 805 m et latéralement sur plus de 350 m au sud-ouest.
- 5,17 g/t Au sur 2,9 m et 7,37 g/t Au sur 2,0 m le 16 juillet 2026.

5. ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Au 30 juin 2026, la Société détient une position de DEE importante dans la région de l'Abitibi et dans d'autres régions du Québec. Les projets actifs de la Société comprennent :

Projets	DEE	Hectares (« ha »)
Belleterre	1 091	60 908
Blue Jay	683	38 080
Foothills	442	24 069
Ligneris	567	30 411
Mosseau	237	12 120
Skyfall	914	50 613

Au total, les projets de Corporation Aurifère Vior couvrent une superficie de plus de 270 691 ha dans plusieurs régions de la province de Québec.

5.1 Tableau sommaire des projets d'exploration

Projets en exploration Continue	Localisation	Principale commodité	Statut
Belleterre ⁽¹⁾	Québec	Or	Détenu à 100 % (sauf J.A.G. et Blondeau-Guillet)
Ligneris	Québec	Or	Détenu à 100 %
Kinebik ⁽²⁾	Québec	Or	Acquisition en cours (100 %)
Peacock ⁽²⁾	Québec	Or et métaux de base	Acquisition en cours (100 %)
Launay ⁽²⁾	Québec	Or	Acquisition en cours (100 %)
Skyfall	Québec	Or, Cuivre Nickel	Détenu à 100 %
Autres projets			
Blue Jay	Québec	Cuivre Nickel, Cobalt, EGP ⁽⁴⁾	Détenu à 100 %
Foothills	Québec	Titane et Phosphate	Détenu à 100 %
Mosseau ⁽³⁾	Québec	Or	Détenu à 100 %, assujetti à une entente d'option

(1) Détenu à 100 % sauf les secteurs où la Société a une option pour acquérir 100 % du projet J.A.G. et jusqu'à 75 % du projet Blondeau-Guillet (section 5.5)

(2) En vertu d'une convention d'achat d'actifs avec Agnico Eagle, datée du 4 mars 2026, dans le cadre de laquelle Corporation Aurifère Vior fera l'acquisition d'un intérêt de 100 %. La clôture devrait avoir lieu au premier trimestre de 2027.

(3) Harvest Gold Corp. (« Harvest ») a une entente d'option pour acquérir jusqu'à 100 % du projet Mosseau (section 5.7.3).

(4) EGP : éléments du groupe du platine.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

5.2 Projet Ligneris

Le projet Ligneris est situé à environ 55 km au nord-ouest de la municipalité d'Amos et à environ 600 km au nord-ouest de Montréal, Québec. Il se trouve dans la partie centrale de la sous-province de l'Abitibi, au sein de la province archéenne du Supérieur.

En 1984, la Société a entrepris d'importants travaux d'exploration sur le projet, comprenant des levés géophysiques, des études géologiques et du forage. L'exploration s'est initialement concentrée sur la minéralisation de type sulfure massif volcanogène (SMV) jusqu'en 1985, année où l'or de type mésothermal (orogénique) est devenu la cible privilégiée. En 1985 une entente a été conclue entre la Société et Mines Sigma Québec Ltée (Placer Dome Inc.) afin de poursuivre les travaux d'exploration sur le projet, Sigma agissant comme opérateur.

Jusqu'en 1997, Placer Dome a foré plus de 30 000 m, ce qui a mené à la découverte des zones nord, centrale et sud. Les meilleures intersections historiques sont : 537,91 g/t Au sur 1,8 m (DDH 275-037) et 70,0 g/t Au sur 0,6 m (DDH 275-27B) dans la zone nord (source SIGEOM : GM44211), tandis que des valeurs de 0,91 g/t Au sur 24,0 m incluant 5,72 g/t Au sur 3,1 m (DDH 275-053, SIGEOM : GM45463) et 4,92 g/t Au sur 5,4 m (DDH L-84-4, SIGEOM : GM41991) ont été obtenus dans la zone centrale, et 5,15 g/t Au sur 5,9 m (DDH LS-05, SIGEOM : GM41991) ainsi que 16,84 g/t Au sur 8,0 m incluant 39,15 g/t Au sur 3,0 m (DDH 275-073, SIGEOM : GM45463) dans la Zone Sud.

Le 26 juin 2019, la Société et Ethos Gold Corp. (« Ethos ») ont signé une entente stipulant qu'Ethos pouvait acquérir une participation jusqu'à 70 % d'intérêt dans le projet. Ethos et la Société ont réalisé un programme de forage en deux phases sur le projet Ligneris durant l'automne 2019 et l'hiver 2020. Un total de 14 forages pour 8 223 m a été complété sur les trois zones principales et des cibles régionales. Les meilleurs résultats des campagnes 2019 et 2020 sont : 1,2 g/t Au sur 19,0 m (LI-19-02), 0,19 g/t Au sur 60,15 m (LI-19-03), 0,36 g/t Au sur 37,4 m (LI-19-04). Le 27 avril 2021, Ethos a abandonné l'entente d'option

La Société conclut régulièrement des ententes visant à consolider sa position sur le terrain. La Société a signé des ententes d'options lui permettant d'acquérir 100 % d'intérêt dans des blocs de DEE, pour les contreparties suivantes : avant novembre 2026, 72 000 \$ payables en espèces (dont 66 000 \$ payés au 30 juin 2026) et 40 000 \$ payé par l'émission de 373 833 actions de la Société. Une redevance de 1 % NSR est accordée sur ces blocs de DEE; pour un bloc la moitié (0,5 %) de cette redevance peut être rachetée pour 750 000 \$ alors que pour d'autres blocs les redevances peuvent être rachetées pour un total de 4 000 000 \$.

Conformément à la convention d'achat d'actifs datée du 4 mars 2026 avec Agnico Eagle, Corporation Aurifère Vior va acquérir le projet Peacock, composé de trois blocs totalisant 456 DEE, respectivement situés au nord et au nord-est du projet Ligneris. Grâce à la convention d'achat d'actifs et aux nouveaux DEE acquis par désignation sur carte, le projet Ligneris totalise maintenant 1 023 DEE.

Travaux d'exploration

Le programme de forage du projet Ligneris a débuté le 6 janvier 2026 avec deux foreuses situées sur la Zone Sud. Une troisième foreuse a été ajoutée le 13 février 2026 dans la zone centrale. Au cours du T2-2026, la Société a réalisé un total de 10 537 m de forage sur le projet Ligneris, la majeure partie de ces travaux ayant été effectuée dans la Zone Sud. Un total de 22 882 m de forage a été complété durant le T2-2026 AAD.

Du 30 janvier au 27 février 2026, Geotech Ltd a réalisé un levé géophysique hélicopté sur le bloc principal du projet Peacock. Le levé a été réalisé avec des lignes espacées de 100 m. Au total, 820 km linéaires ont été couverts.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

Du 10 au 16 juin 2026, un levé aéromagnétique à haute définition a été réalisé sur des DEE récemment acquis, situés à environ 9 km au sud-ouest du projet Ligneris, et sur deux blocs de DEE distincts du projet Peacock au nord de Ligneris. En combinant les trois blocs, le levé a totalisé 4 628 km linéaires le long de lignes de vol espacées aux 50 m.

Du 14 au 20 juillet 2026, un levé magnétique par drone a été complété sur le projet Peacock, totalisant 466,8 km et réalisé selon un espacement de 35 m entre les lignes.

La Société planifie un programme d'exploration en surface qui comprendra de la prospection, de la cartographie et de l'échantillonnage de roches de la fin-juillet au début d'août. En tout, 14 jours sont planifiés pour couvrir la partie centrale du bloc de DEE Peacock.

Les résultats historiques sur le projet Ligneris sont tirés de sources publiques et la personne qualifiée responsable de l'examen et de l'approbation des renseignements techniques divulgués dans le présent rapport de gestion n'a pas vérifié l'information relative à ces résultats historiques. Par conséquent, cette information n'est pas nécessairement représentative de la minéralisation sur le projet Ligneris.

5.3 Projet Kinebik

Le projet Kinebik est situé à environ 40 km au nord de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la Zone Volcanique Nord de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi; le projet chevauche, sur une distance de 55 km, la zone de cisaillement Cameron qui est interprétée comme étant la continuité vers l'est de la prolifique faille Casa Berardi.

La partie sud-est du bloc Kinebik couvre 10 km le long de la zone de faille Cameron, directement dans la continuité latérale des gîtes Cartwright et Flordin. De plus, plusieurs indices aurifères s'y retrouvent dans une variété de types de roches comme des formations de fer rubanées, des intrusions felsiques, des veines de quartz et des roches sédimentaires. Directement au sud-est de Cartwright, des travaux de forage réalisés en 2024 et 2025 par O3 Mining Inc. ont livré des teneurs de 5,1 g/t Au sur 2,8 m (Cameron, zone Principale, sondage O3KN-24-011; résultats non publiés par O3 Mining Inc. tirés de SIGÉOM : GM 74516). Au nord de Flordin, de la minéralisation encaissée dans une granodiorite a livré des valeurs de 5,5 g/t Au sur 6,0 m incluant 30,0 g/t Au sur 1,0 m (indice Florence, SIGÉOM : GM 47626) et 7,43 g/t Au sur 4,08 m (indice Desjardins, zone 52, SIGÉOM : GM 53676). La majeure partie du corridor au nord-ouest n'a pas fait l'objet d'exploration adéquate et reste largement inexplorée.

Le 18 juin 2026, Corporation Aurifère Vior a conclu une entente d'acquisition avec Val-d'Or Mining Corporation (« VZZ ») visant à acquérir une participation de 100 % dans deux DEE situés dans le secteur de Kinebik pour un prix d'acquisition constitué de : (i) un paiement anticipé de redevances de 2 500 \$ (complété); et (ii) 250 000 actions ordinaires de la Société émises (évaluées à 27 500 \$). VZZ conservera une redevance de 2,0 % NSR, dont 1,0 % pourra être racheté par la Société pour la somme de 2 000 000 \$. La Société s'est également engagée à verser des paiements anticipés de redevances de 2 500 \$ annuellement, lesquels seront portés en réduction des futurs paiements de redevances dûs à VZZ.

Avec l'acquisition de Kinebik, l'entente d'acquisition avec VZZ et les DEE supplémentaires jalonnés par désignation sur carte, le projet Kinebik totalise maintenant 1 248 DEE.

Travaux d'exploration

Le programme de forage de 15 000 m sur le projet Kinebik a commencé le 16 juillet 2026 avec une foreuse, puis une deuxième foreuse a été ajoutée le 24 juillet 2026. Le programme de forage est axé sur deux cibles prioritaires : la zone principale de Cameron, située directement au sud-est de l'indice Cartwright, et le secteur Florence, situé à environ 7 km au nord-ouest de la cible Cameron.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

La minéralisation dans la zone principale de Cameron est largement contrôlée par des veines de quartz millimétriques à centimétriques encaissées dans des basaltes très magnétiques, fortement cisailés et fortement altérés en silice, séricite et ankérite. La minéralisation se présente sous forme de pyrite disséminée variant de 1 % à 5 % de pyrite. Les roches mafiques sont recoupées par des dykes porphyriques felsiques qui sont minéralisés en pyrite et eux-mêmes recoupés de veines de quartz pouvant également contenir de la minéralisation en or. La zone principale à Cameron a été suivie sur une distance latérale d'environ 1 km et sur une distance verticale de 300 m; elle reste ouverte dans les deux directions.

La minéralisation à Florence se présente sous forme de veines de quartz-carbonate millimétriques à centimétriques dans des roches volcaniques intermédiaires à mafiques altérées en carbonate, chlorite et séricite, et dans une granodiorite. De la pyrite-pyrrhotite finement disséminée, environ 1 % en moyenne, est associée aux veines.

Le 20 janvier 2026, la Société a débuté un levé *Versatile Time Domain Electromagnetic* (« VTEM ») avec des lignes de vol avec un espacement de 100 m et un total de 4 016 km linéaires ont été complétés. Le levé a été complété le 9 mai 2026 et un total de 4 016 km linéaires de données géophysiques ont été acquises lors du levé.

Entre le 7 avril et le 28 juin 2026, un levé aéromagnétique à haute définition a été réalisé avec des lignes de vol espacées aux 50 m, couvrant le projet Kinebik et les DEE de la Société. Au total, 14 546 km linéaires ont été survolés dans le cadre du levé. Agnico Eagle est gérant des travaux jusqu'à ce que les levés aient été complétés.

Dans la période du 23 mai au 23 juin 2026, une équipe formée de 5 à 10 personnes a complété un total de 21 jours de prospection et d'échantillonnage de roches sur le projet Kinebik. En tout, 102 échantillons de roches pour analyse de roche totale et 283 pour analyse multiélémentaire ont été prélevés au cours de ces 21 jours de prospection. Environ 28 jours de prospection devraient être complétés en juillet et août, pour un total de 49 jours dans le cadre du programme estival en surface à Kinebik.

Les résultats historiques sur le projet Kinebik sont tirés de sources publiques et la personne qualifiée responsable de l'examen et de l'approbation des renseignements techniques divulgués dans le présent rapport de gestion n'a pas vérifié l'information relative à ces résultats historiques. Par conséquent, cette information n'est pas nécessairement représentative de la minéralisation sur le projet Kinebik.

5.4 Projet Launay

Le projet Launay est situé près du village de Taschereau, à 43 km à l'ouest-nord-ouest de la ville d'Amos. Le projet est situé dans la Zone Volcanique Nord de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi et couvre le Pluton de Launay, les batholites de Guyenne et Taschereau, et des roches volcaniques des groupes de Figuery et d'Amos. Il n'y a eu aucune exploitation minière ni production d'or historique sur le projet. La minéralisation aurifère à Launay est typiquement observée dans deux différents contextes : (1) dans des veines de quartz-carbonates souvent associées à des cisaillements, des failles et des zones de brèches; et (2) associée à des sulfures disséminés dans des roches intrusives felsiques fortement altérées en carbonates, hématite et albite. Des travaux de forage historiques à la bordure sud du Pluton de Launay ont livré des valeurs de 4,18 g/t Au sur 27,8 m incluant 6,92 g/t Au sur 12,8 m, 4,04 g/t Au sur 15,5 m incluant 5,10 g/t Au sur 11,5 m dans la zone 75 (SIGÉOM : GM 68983), et 5,10 g/t Au sur 9,42 m dans la zone Principale (SIGÉOM : GM 45769).

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

Durant le T2-2026 AAD, la Société a signé des ententes d'options lui permettant d'acquérir 100 % d'intérêt dans des blocs de DEE, pour les contreparties suivantes : 32 500 \$ payés en espèces; une redevance de 1 % NSR est accordée sur un bloc de DEE et cette redevance peut être rachetée pour 2 000 000\$.

Durant le T2-2026 AAD, la Société a jalonné par désignation sur carte 99 DEE, acquis des DEE par entente avec des prospecteurs et grâce à l'acquisition du projet Launay d'Agnico Eagle, le projet totalise désormais 325 DEE.

Les résultats historiques sur le projet Launay sont tirés de sources publiques et la personne qualifiée responsable de l'examen et de l'approbation des renseignements techniques divulgués dans le présent rapport de gestion n'a pas vérifié l'information relative à ces résultats historiques. Par conséquent, cette information n'est pas nécessairement représentative de la minéralisation sur le projet Launay.

Travaux d'exploration

Du 8 au 12 juin 2026, un total de 5 jours de prospection a été réalisé à Launay. Au total, 107 échantillons de roche ont été envoyés au laboratoire. Un levé magnétique par drone est toujours en cours sur le projet Launay. Le levé totalise environ 5 400 km linéaires à un espacement de 35 m.

5.5 Projet Belleterre

Le projet Belleterre est situé à Belleterre, au Québec, à 95 km au sud de Rouyn-Noranda, dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Le projet s'étend sur une longueur de 37 km et comprend l'ancienne mine d'or à haute teneur de Belleterre, qui a fermé en 1957 et a produit 2,18 millions de tonnes métriques à une teneur moyenne de 10,73 g/t Au et 1,37 g/t argent (« Ag »), avec environ 95 % du minerai extrait de la veine n° 12 (750 000 oz Au et 95 000 oz Ag. Source : DV-85-08, site Internet du MRNF, base de données Examine).

Le projet a été sous-exploré pendant les 60 dernières années et n'a jamais fait l'objet d'une consolidation aussi importante jusqu'à présent. Depuis 2020, la zone de Belleterre a été consolidée et agrandie par la Société, en concluant différents accords d'achat auprès de particuliers ou de sociétés et par l'acquisition de DEE. Plusieurs autres indices et prospectifs aurifères ont été découverts dans les environs, tels que les filons Conway, Paquin, Audrey et Connell, ainsi que le gisement Aubelle, mais seule la mine d'or Belleterre était en production. Le gisement de la mine d'or Belleterre s'étend sur plus de 6 km et n'a pratiquement pas été testé en dessous de 250 m de profondeur.

La région de Belleterre est également connue pour son potentiel en minéraux critiques et stratégiques, tels que le zinc, le cuivre et le nickel. Les programmes d'exploration régionaux effectués en 2023 et 2024 ont identifié une bande de roche volcano-sédimentaire favorable qui renferment de fortes teneurs anormales en métaux de base. Les conducteurs électromagnétiques prospectés ont retourné des valeurs en rainure de 0,51 % Cu, 0,3 % Ni, 1,06 % Zn et 0,06 % Co sur 3 m et des échantillons choisis ayant titrés 0,6 % Cu, 2,73 % Zn, 7,7 g/t Ag; 0,34 % Ni, 0,17 % Zn et 1,91 % Zn, 0,11 % Cu.

Le projet Belleterre est détenu à 100 % par la Société, à l'exception du projet Blondeau-Guillet, actuellement sous option avec Windfall Mining Group Inc. (« Windfall Mining ») et de la zone Aubelle, sous option avec Les Mines J.A.G. Itée (« J.A.G. »). De plus, certains blocs de DEE qui sont assujettis à des redevances NSR de 1 %, rachetables pour un cumulatif de 4250 000 \$. Enfin, un bloc de DEE est assujéti à une redevance brute de métaux (« GMR ») de 2 %, dont la moitié peut être rachetable pour 1 000 000\$.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

Convention d'option – Windfall Mining – projet Blondeau-Guillet

Le 24 août 2021, la Société a acquis le droit d'acheter une participation indivise de 51 % dans le projet Blondeau-Guillet en émettant des actions ordinaires de la Société à Windfall Mining pour une valeur totale de 225 000 \$, et en engageant des travaux d'une valeur totale d'au moins 1 250 000 \$. Sous réserve de l'exercice préalable de la première option, la Société aura le droit d'acquérir une participation indivise supplémentaire de 24 % dans le projet, en engageant des travaux supplémentaires d'un montant total d'au moins 1 750 000 \$ sur une période de trois ans. L'accord a été modifié les : (1) 24 août 2022 (2) 21 juin 2024 (3) 24 août 2024 et (4) 31 mars 2025. Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître l'état et le calendrier de l'accord d'option.

	Paielements en actions		Actions émises	Travaux d'exploration	
	Engagement	Complété		Engagement	Complété
	\$	\$		\$	\$
Première option: 51 % d'intérêt ⁽¹⁾					
Le ou avant le 24 août 2022	75 000	75 000	625 000	250 000	250 000
Le ou avant le 24 août 2023	75 000	75 000	535 714	-	-
Le ou avant le 24 août 2024	75 000	75 000	576 923	-	-
Le ou avant le 30 septembre 2025	-	-	-	1 000 000	1 000 000
Total	225 000	225 000	1 737 637	1 250 000	1 250 000
Deuxième option: 24 % d'intérêt additionnel					
Pas plus tard que trois ans suivant l'avis de deuxième option (12 juin 2028)	-	-	-	1 750 000	1 109 770
Total	-	-	-	3 000 000	2 359 770

(1) Une fois l'accord d'option satisfait, la Société et Windfall Mining formeront un accord de coentreprise standard sur le projet, la Société agissant en tant qu'opérateur de la coentreprise pour mener à bien les opérations relatives au projet.

Si la participation de l'une ou l'autre des parties dans la coentreprise est réduite à 10 % ou moins, la participation de cette partie dans la coentreprise sera automatiquement convertie en une redevance de 1 % NSR et la coentreprise sera automatiquement dissoute.

Le 12 juin 2025, la Société a confirmé à Windfall Mining que les conditions de la première option étaient remplies et qu'elle a exercé la deuxième option.

Convention d'option – J.A.G.

Le 28 janvier 2021, la Société a conclu une convention d'option avec J.A.G, qui a été modifiée et mise à jour le 18 octobre 2023, pour acquérir 100 % des droits et intérêts dans leur projet Belleterre en engageant des travaux d'un montant total de 2 000 000 \$, en effectuant un paiement en espèces d'un montant total de 400 000 \$ et en effectuant un paiement de 2 000 000 \$ en espèces et/ou en actions au plus tard le 30 juin 2026.

Durant le Q2-2026, les parties ont de nouveau modifié la convention d'option afin de prolonger la période d'option jusqu'au 30 juin 2027. À l'exception des modifications susmentionnées, toutes les autres clauses et conditions de la convention d'option signée le 28 janvier 2021 restent inchangées et demeurent en vigueur.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître l'état et le calendrier de la convention d'option.

	Paielements en espèces		Travaux d'exploration	
	Engagement	Complété	Engagement	Complété
	\$	\$	\$	\$
À la signature	15 000	15 000	-	-
Le ou avant le 1 ^{er} juin 2021	60 000	60 000	-	-
Le ou avant le 31 mars 2022	-	-	300 000	300 000
Le ou avant le 1 ^{er} juin 2022	50 000	50 000	-	-
Le ou avant le 31 décembre 2022	50 000	50 000	-	-
Le ou avant le 1 ^{er} juin 2023	50 000	50 000	-	-
Le ou avant le 31 décembre 2023	75 000	75 000	-	-
Le ou avant le 1 ^{er} juin 2024	50 000	50 000	-	-
Le ou avant le 31 décembre 2024	50 000	50 000	-	-
Le ou avant le 31 mars 2025	-	-	1 700 000	1 700 000
Le ou avant le 30 juin 2027	2 000 000 ⁽¹⁾	150 000	-	-
Total	2 400 000	550 000	2 000 000	2 000 000

(1) Paiement en espèces et/ou émission d'actions le ou avant le 30 juin 2027. À compter du 31 mars 2025, la Société devra payer à J.A.G. 25 000 \$ non remboursable par trimestre, déductible du dernier paiement de 2 000 000 \$ s'il est effectué.

Convention d'option de redevances

La Société et Windfall Mining ont conclu une convention d'option de redevances le 27 juin 2024 accordant à Windfall Mining une option d'acquérir une redevance en échange d'une contrepartie en espèces de 250 000 \$, laquelle option octroie à Windfall Mining une option exclusive, exerçable pendant cinq ans suivant la date d'entrée en vigueur (sous réserve d'accélération dans le cas où la Société publie un rapport d'étape sur les ressources du projet Belleterre), au prix d'exercice de 5 000 000\$ en espèces, pour, entre autres, acquérir les droits et privilèges de redevances exclusifs suivants : (a) une redevance NSR de 2,0 % sur le projet Belleterre (sous réserve d'une limite de 3,0 % sur toutes les redevances) ; et (b) un droit en faveur de Windfall Mining pour amener la Société à exercer pleinement tous les droits de rachat associés aux redevances existantes sur le projet Belleterre et par la suite à réoctroyer ou transférer ces redevances à Windfall Mining, avec ce rachat financé par Windfall Mining.

Travaux d'exploration

Au cours du T2-2026 AAD, un total de 13 340 m de forage ont été complétés sur le projet Belleterre. Ainsi, la Société a réalisé un total de 144 485 m de forage sur le projet Belleterre depuis 2021. Au 30 juin 2026, un total de 6 751 échantillons est toujours en attente au laboratoire.

Au cours du T2-2026 AAD, les travaux de forage étaient principalement axés sur des cibles d'exploration régionale dans le but de tester des anomalies géophysiques situées le long du contact entre la ceinture de roche verte et les sédiments du Pontiac. Des forages de suivi ont également été réalisés dans le secteur d'Aubelle-Conway-Paquin et sur la veine n° 14, situés sur le prolongement nord-est de l'ancienne mine Belleterre. Le programme de forage de Belleterre s'est achevé le 7 avril 2026.

La direction est d'avis que l'approche de forage systématique et le nombre de mètres de forage complétés sous la partie historique de l'ancienne mine Belleterre (environ 35 000 m) ont permis de bien tester le potentiel minéral dans les premier mille mètres sous l'ancienne mine Belleterre. La Société n'a publié que les meilleurs résultats de la campagne de forage de 2025 et ne planifie pas publier d'autres résultats du secteur sous la mine Belleterre à court terme. Corporation Aurifère Vior a l'intention de poursuivre l'exploration régionale de cibles sélectives et considère que le projet Belleterre présente toujours un potentiel pour l'or et les métaux de base.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

5.6 Projet Skyfall

Le projet Skyfall est situé au Québec, à environ 150 km à l'est de Lebel-sur-Quévillon, à 102 km au sud de Chapais et à environ 50 km à l'est du projet aurifère Windfall de Windfall Mining. Le projet, qui s'étend sur 47 km, chevauche deux provinces géologiques, la partie nord comprenant l'extrémité orientale de la ceinture de roches vertes d'Urban-Barry (province du Supérieur) et la partie sud se trouvant dans la province Parautochtone de Grenville.

Depuis 2020, les travaux d'exploration de la Société dans cette zone sous-explorée de la ceinture de roches vertes d'Urban-Barry ont permis de découvrir des coulées ultramafiques favorables (komatiites) intercalées entre des roches volcaniques felsiques à mafiques, des horizons exhalatifs et des unités sédimentaires généralement riches en sulfures. Ce nouveau contexte géologique, favorable à la minéralisation polymétallique (Cu-Zn+/-Au-Ag) et à la minéralisation de type magmatique Ni-Cu-PGE, a suscité l'intérêt de SOQUEM inc. (« SOQUEM ») et a conduit à la signature de l'accord d'option et de coentreprise définitif le 6 mars 2023.

De 2023 à 2025, la Société, en partenariat avec SOQUEM a réalisé un levé VTEM à grande échelle sur la séquence sud d'Urban-Barry et Parautochtone et a aussi mené deux campagnes de prospection et de cartographie sur plusieurs anomalies géophysiques. Les travaux de surface ont permis de découvrir l'indice Forézien (2,9 g/t Au, 0,09 % Cu et 0,18 % Co), l'indice Farfadet (4,74 % Cu, 5,6 g/t Ag, 0,41 % Ni) et l'indice Craie (3,29 % Zn, 0,16 % Cu, 3,5 g/t Ag et 0,79 % Ni).

Le projet Skyfall est détenu à 100 % par la Société, assujetti à des redevances comme suit :

- Pour 3 blocs de DEE, NSR de 2 % dont les moitiés sont rachetables par la Société pour un total de 3 000 000 \$
- Pour un bloc de DEE, NSR de 2 % ;
- Pour un bloc de DEE, NSR de 1 % ;
- Pour un bloc de DEE, NSR de 1 % dont la moitié est rachetable par la Société pour 500 000 \$.

Travaux d'exploration

Du 12 au 18 février 2026, un levé magnétique aérien à haute résolution a été réalisé à Skyfall pour un total de 2 146 km linéaires complétés avec un espacement de 40 m entre les lignes de vols.

5.7 Autres projets

5.7.1 Projet Blue Jay

Le projet Blue Jay est situé dans la province géologique du Grenville, à environ 50 km au nord-ouest de la ville de Girardville, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le projet a été acquis par jalonnement à la fin de 2023, à la suite de la découverte de l'indice Cardinal (Ni-Cu, EGP) par SOQUEM. Le premier bloc de DEE a été acquis après la reconnaissance d'une anomalie géochimique de fond de lac qui semblait associé à un cortège d'intrusion reconnaissable sur les levés magnétiques régionaux.

Au cours de l'été 2025, un programme de prospection a permis la découverte d'une zone conductrice anormale en cuivre et en nickel d'une longueur d'environ 200 m. La minéralisation se compose de traces à 2 % chalcoppyrite, de 2 à 6 % pyrrhotite, présentes sous forme disséminée et en amas, ainsi que de traces de pentlandite, encaissée dans une intrusion recoupant des roches d'âge Grenvilliennes.

À la fin de l'été 2025, le projet a été agrandi à la suite de la découverte d'intrusions minéralisées.

Travaux d'exploration

Au cours du T2-2026, une équipe formée de 4 personnes a passé 16 jours à prospecter et à cartographier les anomalies géophysiques identifiées lors du levé VTEM de l'automne 2025. En tout, 55 échantillons de roches ont été prélevés et expédiés au laboratoire.

5.7.2 Projet Foothills

Le projet de Foothills, détenu à 100 % par la Société, est constitué de 442 DEE désignés répartis sur trois blocs de DEE. Le projet couvre plus de 240 km² situés dans le secteur de Saint-Urbain, un ancien camp minier ferrotitanifère situé à environ 100 km à l'est de la ville de Québec. Le projet bénéficie d'un réseau routier de qualité et se trouve à proximité d'un port en eau profonde situé à environ 90 km à Saguenay, Québec.

Le projet Foothills couvre le complexe anorthositique de Saint-Urbain et du Lac Malbaie où des traînées d'envergure kilométrique de blocs et de fragments d'ilménite riche en rutile ont été délimitées par la Société dans les sédiments glaciaires en surface lors des campagnes de terrain de 2014 et 2015. Les blocs d'ilménite contiennent visuellement une quantité significative de cristaux de rutile et ont livré en analyses des teneurs en dioxyde de titane (TiO₂) variant de 42,1 % à 57,6 %, avec une teneur moyenne de 52,5 %.

Des années de prospection, d'échantillonnage de sol et de levés de géophysique ont mis en évidence plusieurs cibles à forer. Quelques-unes de ces cibles ont été investiguées en 2017, 2019 et 2020. La dernière campagne a recoupé avec succès des niveaux d'oxydes massifs dont certains contiennent des petits cristaux intergranulaires de rutile. Les meilleurs résultats du forage de l'hiver 2020 :

- FH-20-01 : 39,47 % TiO₂ / 17,85 m (longueur de carottes; indice Grand-duc Ouest);
- FH-20-04 : 40,92 % TiO₂ / 15,65 m (longueur de carottes; indice Grand-duc Ouest);
- FH-20-05 : 40,65 % TiO₂ / 10,85 m (longueur de carottes; indice Grand-duc Ouest);
- FH-20-07 : 30,98 % TiO₂ / 49,50 m (longueur de carottes; indice Grand-duc Est).

Durant l'association avec Iluka Exploration Canada Ltd. (2016-2022), les efforts ont été concentrés sur la recherche d'ilménite massive à rutile, mais les travaux ont aussi identifié des environnements potentiellement fertiles pour l'apatite. Ainsi, à l'été 2023, la Société a complété un programme de prospection de 10 jours sur le terrain et a découvert un vaste système minéralisé en phosphates (P₂O₅). Ces minéralisations sont d'origine ignée et associées au complexe anorthositique de St-Urbain. Cette nouvelle découverte en phosphate est située le long de deux corridors principaux dans un horizon qui s'étend sur une longueur cumulée de 16,5 km avec des minéralisations à haute teneur en phosphate (P₂O₅).

Le 7 février 2024, la Société a signé une entente avec NioBay Metals Inc. (« Niobay »), par laquelle Niobay avait l'option d'acquérir un intérêt indivis de 80 % dans le projet Foothills le ou avant le 30 juin 2028. Le 29 septembre 2025, Niobay a résilié son option d'acquérir une participation indivise de 80 % dans le projet Foothills. Niobay a été libérée de ses obligations, et les droits, titres ou intérêts de Niobay dans le projet ont été transférés à la Société.

Au cours de cette période, Niobay a réalisé une campagne de forage de 1 532 m répartis sur 8 trous et a recoupé du titane dans plusieurs des trous de forage, notamment avec une teneur de 22,36 % de TiO₂ sur 5,75 m dans le forage 1625-24-002.

Travaux d'exploration

Aucun programme d'exploration n'a été réalisé au cours du T2-2026 AAD.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

5.7.3 Projet Mosseau

Le projet Mosseau est situé à 22 km à l'est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la région de l'Abitibi au Québec, et il est entouré par les DEE de Windfall Mining au sud et à l'est et par ceux du projet Wilson détenu par Ressources Cartier inc. au nord-ouest. Le projet Mosseau est assujéti à trois redevances: deux redevances NSR de 2 % dont les moitiés sont rachetables pour un montant total de 2 500 000 \$ et une redevance NSR de 0,5 % rachetable pour un montant de 250 000 \$.

Le projet Mosseau est considéré très favorable en raison de la présence de ressources minérales historiques (non conforme au Règlement 43-101) estimées à 317 700 tonnes à une teneur de 3,4 g/t Au, dans la zone M du gîte Morono (Rapport interne, Les Mines Morono, par Guy J. Hinse, ingénieur, 1992), ainsi que plusieurs indices et intersections de forage aurifères associés à des zones de cisaillement pouvant être suivies sur une distance latérale de plus de 18 km sur le projet.

Les ressources dans la zone M du gîte Morono sont de nature historique et n'ont pas été estimées conformément aux dispositions du Règlement 43-101, ni vérifiées et classifiées par une personne qualifiée. La Société ne considère pas actuellement ces valeurs comme une ressource minérale courante au sens du Règlement 43-101.

La minéralisation dans la zone M du gîte Morono est encaissée dans des schistes à quartz-séricite avec de la pyrite disséminée, le long d'une zone de cisaillement continue d'une longueur de 950 m par 5 à 15 m de large. Tous les sondages historiques dans la zone M du gîte Morono ont recoupé le cisaillement et la zone demeure ouverte en profondeur. À l'hiver 2017, la Société a découvert une nouvelle zone aurifère dans le sondage MO-17-10, qui a obtenu une teneur de 1,13 g/t Au sur 14,5 m, incluant 2,93 g/t Au sur 4,53 m. La découverte de cette nouvelle zone aurifère ouvre un nouveau secteur favorable très prometteur avec une étendue latérale d'au moins 900 m et qui demeure largement inexploree dans toutes les directions.

Le 18 décembre 2023, la Société a signé une entente avec Harvest dans laquelle, tel qu'amendé, Harvest a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 100 % dans le projet Mosseau en remplissant les conditions suivantes :

	Paiements en espèces		Paiements en actions		Travaux à réaliser ⁽¹⁾	
	Engagement	Complété	Engagement	Complété	Engagement	Réalisé
	\$	\$			\$	\$
Approbation réglementaire	50 000	50 000	2 000 000	2 000 000	-	-
Au plus tôt de i) la clôture d'un financement minimum de 500 000 \$; ou (ii) le 28 fév. 2024	-	-	2 000 000	2 000 000	-	-
Au plus tôt de i) la clôture d'un financement minimum de 500 000 \$; ou (ii) le 29 oct. 2024	52 000	52 000	-	-	-	-
Avant le 31 déc. 2024	-	-	2 000 000	2 000 000	250 000	250 000
Avant le 30 avr. 2025	100 000	100 000	-	-	-	-
Avant le 31 déc. 2025	100 000	100 000	2 000 000	2 000 000	1 250 000	1 250 000 ⁽⁴⁾
Avant le 31 déc. 2026	100 000	-	2 000 000	-	-	169 095
Avant le 31 déc. 2027 – intérêt gagné par Harvest 80% ⁽²⁾	100 000	-	2 000 000	-	1 500 000	-
Si Harvest décide d'acquérir un intérêt de 100 %, le ou avant le 30 juin 2028 ⁽³⁾	1 500 000	-	-	-	-	-
Total	2 002 000	302 000	12 000 000	8 000 000	3 000 000	1 669 095

(1) Les travaux en excédent à l'engagement minimum de travaux annuel seront appliqués aux engagements de travaux des années subséquentes.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

- (2) Assujetti à une redevance NSR de 1 % à la Société, dont 0,5 % est rachetable par Harvest pour 1 000 000\$ à tout moment après la publication d'une ressource minérale en conformité avec le règlement 43-101.
- (3) Si Harvest ne lève pas son option de gagner un intérêt de 100 %, soit parce qu'elle ne complète pas le paiement de 1 500 000 \$ (le ou avant le 30 juin 2028), ou en avisant la Société par écrit de son intention avec ladite échéance, Harvest et la Société formeront une coentreprise où Harvest et la Société détiendront un intérêt indivis de 80 % et 20 % respectivement. Par la suite, Harvest et la Société contribueront aux travaux en proportion de leurs intérêts respectifs et si une des parties ne contribue pas sa part des travaux, une clause standard de dilution sera appliquée.
- (4) En janvier 2026, la Société a reçu d'Harvest un dépôt en espèces de 75 000 \$ qui a été considéré comme contrepartie en remplacement des engagements de travaux devant être réalisés sur le projet avant le 31 décembre 2025.

Travaux d'exploration

Harvest planifie un programme de forage au diamant de 4 000 m sur le projet Mosseau, comprenant 20 trous ciblant le corridor minéralisé de la rivière Kiask (« KRMC ») dans la partie centrale du projet. Le KRMC renferme la découverte à haute teneur de Harvest, où des forages ont recoupé une teneur de 105,0 g/t d'or sur 1,15 m (voir le communiqué de presse du 11 février 2026 de Harvest). Le programme à venir vise à étendre la minéralisation connue tout en testant d'autres cibles structurales et géophysiques hautement prioritaires, définies grâce aux récents travaux d'exploration d'Harvest.

5.8 Tableau détaillé des coûts d'acquisition et frais d'exploration

Les coûts d'acquisition des biens miniers et des frais d'exploration sont capitalisés à l'état de la situation financière. Voici un tableau qui présente les activités par période par projet :

	T2-2026	T2-2025	T2-2026 AAD	T2-2025 AAD
	\$	\$	\$	\$
Belleterre				
Acquisition et maintien	36 241	88 799	67 338	118 791
Forage	534 222	4 396 034	3 516 143	7 886 154
Géologie	74 767	375 861	142 627	575 809
Géophysique	-	132 794	-	138 531
Géochimie	-	24	-	24
Rémunération à base d'actions	1 537	13 178	4 262	26 354
Amortissement	13 971	-	27 561	-
Dépréciation	-	-	(66 472)	-
	660 738	5 006 690	3 691 459	8 745 663
Blue Jay⁽¹⁾				
Acquisition et maintien	5 315	314	6 963	2 747
Géologie	27 210	2 173	28 533	3 321
Géophysique	-	-	29 326	-
Crédits miniers	(28 584)	-	(28 584)	-
	3 941	2 487	36 238	6 068
Foothills				
Acquisition et maintien	13 251	-	13 251	-
Forage	-	-	800	-
Géologie	379	-	474	-
Crédits miniers	(630)	-	(630)	-
Paieement sur option en actions	-	(106 250)	-	(106 250)
	13 000	(106 250)	13 895	(106 250)

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

	T2-2026	T2-2025	T2-2026 AAD	T2-2025 AAD
	\$	\$	\$	\$
Kinebik⁽¹⁾				
Acquisition et maintien	7 498	8 740	26 621	8 740
Actions émises	27 500	-	27 500	-
Forage	80 529	3 871	85 801	3 871
Géologie	234 145	36 088	267 988	36 088
Géophysique	1 102 260	-	1 102 260	-
Rémunération à base d'actions	4 680	-	4 680	-
Crédits miniers	(316 349)	-	(316 349)	-
	1 140 263	48 699	1 198 501	48 699
Launay				
Acquisition et maintien	36 623	-	41 924	-
Forage	6 613	-	6 613	-
Géologie	34 824	-	38 730	-
Géophysique	266 919	-	266 919	-
Crédits miniers	(76 606)	-	(76 606)	-
	268 373	-	277 580	-
Ligneris				
Acquisition et maintien	40 693	114	49 960	294
Actions émises	40 000	-	40 000	-
Forage	3 648 924	2	7 089 000	2 626
Géologie	58 864	8 819	80 255	14 982
Géophysique	415 629	-	415 629	-
Rémunération à base d'actions	5 912	-	5 912	-
Crédits miniers	(52 221)	-	(52 221)	-
Amortissement	22 916	-	45 832	-
	4 180 717	8 935	7 674 367	17 902
Mosseau				
Acquisition et maintien	-	-	-	3 687
Recharge au partenaire	-	(1 746)	-	(3 689)
Païement sur option	-	(100 000)	(75 000)	(100 000)
	-	(101 746)	(75 000)	(100 002)
Skyfall				
Acquisition et maintien	19 034	91	24 253	11 654
Forage	2 752	-	2 752	-
Géologie	4 444	105 590	29 362	143 360
Géophysique	-	-	125 636	-
Géochimie	-	(1 610)	-	-
Recharge au partenaire	-	(2)	-	(31 400)
Crédits miniers	(4 526)	-	(4 526)	-
Dépréciation	(2 234)	-	(2 234)	-
	19 470	104 069	175 243	123 614
Autres⁽¹⁾				
Acquisition et maintien	2 024	-	5 334	5 823
Forage	-	-	-	765
Géologie	522	3 308	14 539	9 495
Crédits miniers	(6 156)	-	(6 156)	-
Dépréciation	-	(32 172)	-	(32 172)
	(3 610)	(28 864)	13 717	(16 089)

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

	T2-2026	T2-2025	T2-2026 AAD	T2-2025 AAD
	\$	\$	\$	\$
Sommaire				
Acquisition et maintien	160 679	98 058	235 644	151 736
Actions émises	67 500	-	67 500	-
Sous total acquisition	228 179	98 058	303 144	151 736
Forage	4 273 040	4 399 907	10 701 109	7 893 416
Géologie	435 155	531 839	602 508	783 055
Géophysique	1 784 808	132 794	1 939 770	138 531
Géochimie	-	(1 586)	-	24
Sous total travaux d'exploration	6 493 003	5 062 954	13 243 387	8 815 026
Rémunération à base d'actions	12 129	13 178	14 854	26 354
Recharge aux partenaires	-	(1 748)	-	(35 089)
Crédits miniers	(485 072)	-	(485 072)	-
Païement sur option	-	(100 000)	(75 000)	(100 000)
Païement sur option en actions	-	(106 250)	-	(106 250)
Amortissement	36 887	-	73 393	-
Dépréciation	(2 234)	(32 172)	(68 706)	(32 172)
Total	6 282 892	4 934 020	13 006 000	8 719 605

(1) Les projets Blue Jay et Kinebik étaient regroupés dans autres projets antérieurement.

6. PERFORMANCE GLOBALE

6.1 Fonds de roulement

La Société a un fonds de roulement ajusté ⁽¹⁾ tel que présenté dans le tableau qui suit, ce qui lui permettra de continuer ses activités pour au moins les 12 prochains mois :

	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
	\$	\$
Actifs courants ⁽²⁾	29 775 962	37 975 420
Passifs courants	(3 685 618)	(7 064 351)
Fonds de roulement	26 090 344	30 911 069
Placements – portion non courante	-	5 300 000
Passif lié à la prime sur les actions accréditives	568 942	5 055 300
Fonds de roulement ajusté ⁽¹⁾	26 659 286	41 266 369

(1) Corporation Aurifère Vior a inclus une mesure non conforme aux IFRS soit le « fonds de roulement ajusté » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers, lesquels sont présentés conformément aux IFRS. Corporation Aurifère Vior croit que cette mesure, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

(2) Les actifs courants incluent 1 453 847 \$ (12 988 609 \$ au 31 décembre 2025) qui correspond au solde des financements accréditifs non encore dépensé; la Société doit dédier ces fonds à des dépenses d'exploration canadiennes.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

6.2 Données concernant les actions en circulation

	Au 25 août 2026 Nombre	Au 30 juin 2026 Nombre
Actions ordinaires	416 229 979	416 229 979
Bons de souscription	162 886 030	162 886 030
Options d'achat d'actions (« Options »)	12 305 000	12 561 668
Unités d'actions différées	890 500	890 500
	592 311 509	592 568 177

Au 25 août 2026, les bons de souscription en circulation sont les suivants:

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
162 886 030	0,28	27 février 2027
162 886 030		

Au 25 août 2026, les Options en circulation et exerçables sont les suivantes :

Nombre d'Options en circulation	Nombre d'Options exerçable	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
105 000	105 000	0,19	28 mars 2027
700 000	700 000	0,10	10 octobre 2027
850 000	850 000	0,10	30 octobre 2027
1 645 000	1 645 000	0,145	20 février 2028
225 000	225 000	0,135	10 janvier 2029
620 000	390 000	0,205	28 octobre 2029
3 135 000	1 018 333	0,23	15 janvier 2032
4 725 000	-	0,12	23 mars 2033
300 000	-	0,11	9 juin 2033
12 305 000	4 933 333		

7. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Durant le T2-2026 AAD, Corporation Aurifère Vior a enregistré une perte nette de 75 049 \$ (bénéfice net de 1 244 808 \$ durant le T2-2025 AAD).

Les charges opérationnelles ont diminué à 1 664 478 \$ (1 823 157 \$ durant le T2-2025 AAD) et les principales variations peuvent être expliquées ainsi:

- Salaires et avantages sociaux ont diminué à 602 207 \$ (779 240 \$ durant le T2-2025 AAD). Plusieurs changements importants au niveau de l'équipe de direction ont été effectués à partir de décembre 2024.
- Honoraires professionnels et de consultation ont augmenté à 382 554 \$ (281 056 \$ durant le T2-2025 AAD) à la suite de l'impartition des ressources humaines et de la paie ainsi qu'une augmentation du volume de transactions corporatives engendrant davantage d'honoraires légaux.
- Frais de bureau et autres ont diminué à 168 998 \$ (309 127 \$ durant le T2-2025 AAD) principalement dû à l'impôt de la partie XII.6 relié au programme des actions accréditives et au déplacement de l'équipe de direction.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

Les produits d'intérêt sont gagnés sur des certificats de placement garantis (« CPG »), des comptes d'épargne et des CPG flexibles dont les soldes sont de 13 450 000 \$, 4 695 224 \$ et 7 505 000 \$ respectivement au 30 juin 2026 (27 841 750 \$, 18 888 600 \$ et 2 517 000 \$ respectivement au 30 juin 2025). Les placements portent intérêt à des taux entre 2,20 % et 3,81 % (entre 2,49 % et 4,91 % au 30 juin 2025). Les produits d'intérêts sont grandement influencés par l'entrée des fonds lors de la clôture des financements principaux (27 février 2025) et la sortie graduelle des fonds lors de l'exécution des travaux sur le terrain.

La Société détient un portefeuille d'actions cotées reçues dans le cadre d'entente d'options sur les projets miniers ou, dans le cas de l'investissement dans Ridgeline Minerals Corp. (« Ridgeline »), à la suite d'une succession d'investissements privés. Le tableau ci-bas présente les informations relativement aux actions cotés et leur juste valeur à la clôture de la période.

	T2-2026 AAD	T2-2025 AAD
	\$	\$
Solde au début de la période	1 946 908	767 172
Acquisitions	-	106 250
Variation de la juste valeur	(667 804)	732 117
Solde à la fin de la période	1 279 104	1 605 539

Un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 1 821 482 \$ (1 586 538 \$ durant le T2-2025 AAD) a été comptabilisé pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives émises en février 2025 (mars 2024 durant le T2-2025 AAD) ainsi que l'ajustement usuel des passifs d'impôt différés.

Durant le T2-2026, Corporation Aurifère Vior a enregistré une perte nette de 88 161 \$ (bénéfice net de 442 516 \$ durant le T2-2025) et les explications sur les variances sont similaires à celles des résultats pour le T2-2026 AAD.

8. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion – Faits saillants trimestriels contient des énoncés prospectifs.

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, qui traitent d'activités, d'événements ou de développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qui se produiront ou pourraient se produire dans l'avenir, y compris, sans s'y limiter, les programmes d'exploration prévus sur ses projets d'exploration, les résultats d'exploration positifs attendus, le moment où les résultats d'exploration se produiront, la capacité de la Société à poursuivre le programme d'exploration et la disponibilité des fonds nécessaires pour poursuivre le programme d'exploration. Les déclarations prospectives sont généralement identifiables par l'utilisation des mots « sera », « devrait », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention », « gagner », « avoir », « planifier » ou « projeter » ou la forme négative de ces mots ou d'autres variations de ces mots ou d'une terminologie comparable. Les déclarations prospectives sont soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont beaucoup échappent à la capacité de la Société à les contrôler ou à les prédire, et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent matériellement de ceux mentionnés dans les déclarations prospectives. Les résultats réels de la Société peuvent différer matériellement de ceux décrits dans les déclarations prévisionnelles.

Corporation Aurifère Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 30 juin 2026

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles comprennent, entre autres, l'incapacité de respecter les dépenses d'exploration prévues, estimées ou planifiées, la possibilité que les résultats d'exploration futurs ne soient pas conformes aux attentes de la Société, la conjoncture économique et commerciale générale, les changements dans les marchés mondiaux de l'or, la disponibilité d'une main-d'œuvre et d'un équipement suffisants, les changements dans les lois et les exigences en matière de permis, les changements météorologiques imprévus, les litiges et réclamations concernant les titres, les risques environnementaux, le refus du ministère des Ressources naturelles et des Forêts d'approuver la demande d'abandon des deux concessions minières détenues par la Société, ainsi que les risques identifiés dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, et les risques décrits dans les documents publics de la Société déposés sur SEDAR+ à : www.sedarplus.ca. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prévisionnelles s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits et, par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prévisionnelles.

Bien que la Société ait tenté d'identifier les risques, incertitudes et facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les résultats escomptés, il se peut que d'autres facteurs fassent que les résultats ne soient pas conformes aux prévisions, aux estimations ou aux intentions. La Société n'a pas l'intention, et n'assume aucune obligation, de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf si la loi applicable l'exige.

Le 25 août 2026

(s) Mathieu Savard

Président et chef de la direction

(s) Ingrid Martin

Cheffe de la direction financière